

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aix-en-Provence, le vendredi 1^{er} octobre 2021

Chasse : la police de l'environnement prête pour la nouvelle saison



© Yoann Coustoulin / ONF

L'Office français de la biodiversité et l'Office national des forêts des Alpes-de-Haute-Provence ont organisé une journée d'information à destination des services chargés de la police de l'environnement en vue de l'ouverture de la saison de chasse.

Depuis 2012, le service départemental des Alpes de Haute-Provence de l'Office français de la biodiversité (OFB) organise une réunion interservices à la veille de l'ouverture générale de la chasse afin de faire le point sur la réglementation cynégétique et de préparer les agents aux contrôles dédiés.

Cette journée, désormais préparée conjointement avec l'Office national des forêts (ONF), permet d'informer les agents de différents services de l'Etat exerçant la police de l'environnement dans la partie nord du département. Organisée cette année à la mi-septembre à Barcelonnette, elle a réuni 22 personnes issues de l'OFB et de l'ONF auxquelles se sont joints d'autres établissements partenaires de la vallée de l'Ubaye et du pays de Seyne comme le Parc national du Mercantour et la Gendarmerie nationale (Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne, Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie et des brigades territoriales).

Théorie et pratique au programme

Cette journée d'information s'est articulée en deux temps. Au cours de la matinée, les participants ont pu revoir les principaux textes juridiques relatifs à la chasse dans le département (arrêté préfectoral d'ouverture, schéma départemental de gestion cynégétique pour les règles de sécurité à la chasse, prescriptions relatives au plan de chasse...), ainsi que la qualification des infractions associées. L'après-midi était consacrée à la manipulation de différentes armes de chasse et munitions pouvant être rencontrées sur le terrain et aux modalités de contrôle associées.

Tout au long de la journée, les règles relatives à la sécurité à la chasse ont fait l'objet d'une attention particulière par l'ensemble des participants puisque c'est un axe majeur de contrôle lors de la saison de chasse.

Une collaboration renforcée

Ces journées favorisent la collaboration et le travail en réseau sur les problématiques environnementales et celle de la chasse en particulier. Ainsi, de nombreuses opérations de contrôles interservices sont réalisées chaque année dans les Alpes de Haute-Provence sur différents thèmes (chasse, circulation des véhicules terrestres à moteur, cueillette du génépi, lutte contre le grand braconnage nocturne...).

Des enjeux multiples lors de ces contrôles des actions de chasse

Les enjeux liés aux activités cynégétiques sont variés dans le département. La priorité reste celle de la sécurité des chasseurs et des non chasseurs, en surveillant notamment le respect des règles de sécurité à la chasse (la pose des panneaux de battue, le port d'effets fluo, le tir en sécurité, etc.), la réglementation relative aux armes (notamment les conditions de port et transport des armes) et le braconnage de nuit dès lors qu'il génère des risques pour la sécurité publique.

Les agents en charge de la police de l'environnement doivent également veiller sur les prélèvements de certaines espèces de gibier (celles issues de la gestion adaptative comme la Tourterelle des bois), de certaines espèces migratrices (Bécasse des bois) ou des galliformes de montagne (Tétras Lyre et Perdrix bartavelle). Enfin, l'utilisation de la grenaille de plomb en zones humides, notamment dans le secteur de la Durance, demeure un enjeu fort pour lutter contre le saturnisme, maladie causée par l'intoxication au plomb susceptible de fortement impacter les populations d'oiseaux d'eau, ainsi que les milieux concernés.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.